

**DÉCISION SUR LE GROUPE DE PERSONNALITÉS ÉMINENTES
POUR LA SÉLECTION DES HAUTS RESPONSABLES**

Doc. Ext / Assembly / AU / Dec.1-4 (XI)

La Conférence,

1. **RAPPELLE** la décision de la Conférence extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'UA de novembre 2018 sur la réforme institutionnelle de l'Union africaine (UA) Ext / Assembly / AU / Dec.1-4 (XI):
 - a) Créant un panel d'éminents africains, composé de cinq (5) personnalités éminentes, une par région, pour superviser la présélection des candidatures des hauts dirigeants de la Commission;
 - b) Demandant aux États membres de proposer à la Commission d'ici janvier 2019 leurs nominations régionales audit Panel. La Commission présentera ces nominations à la trente-deuxième (32e) session ordinaire de la Conférence, prévue les 10 et 11 février 2019 à Addis-Abeba (Éthiopie); et
 - c) Décidant que le Panel des éminentes personnalités africaines soit assisté sur le plan technique par un cabinet de conseil africain indépendant, qu'il aura choisi;
2. **PREND NOTE** de la nomination des personnalités éminentes des régions suivantes:
 - a) Afrique centrale: S.E Yang Philemon (Cameroun)
 - b) Afrique de l'Est: Amb. Konjit Sinegiorgis (Ethiopie)
 - c) Afrique australe: Amb. Tuliameni Kalomoh (Namibie)
 - d) Afrique de l'Ouest: l'hon. Hassan Bubacar Jallow (Gambie)
3. **SE FÉLICITE** de la première réunion du groupe de personnalités éminentes et leur demande d'accélérer la préparation des profils d'emploi des hauts dirigeants, des conditions en matière de compétences et du processus d'évaluation; et
4. **PRIE INSTAMMENT** la région Nord de conclure ses consultations et de nommer une personnalité éminente au Groupe.